

l'équilibre, de se boucher le nez et d'avaler sa salive. La cause des accidents vient de ce que par la compression le sang se charge d'une quantité d'oxygène anormale, à laquelle il faut laisser le temps de se dégager par les poumons. Si la sortie est trop brusque, l'oxygène se dégage par les vaisseaux; de là, des hémorragies et des accidents souvent mortels. — M. Leger fait observer, à ce sujet, que si, au pont Lafayette, le clapet ne s'était pas fermé brusquement, il se serait produit une décompression dangereuse pour les autres ouvriers renfermés dans la chambre de travail; de là, un accident plus grave encore. Il ajoute que lors de la construction du pont de Saumur, dont les fondations ont été établies à 25 mètres de profondeur, on constata chez plusieurs ouvriers des malaises présentant tous les symptômes des douleurs rhumatismales; les ouvriers éprouvaient aussi un grand froid: il fallait les rouler dans des couvertures et prendre des mesures de police rigoureuses pour les empêcher de sortir trop brusquement.

Séance du 14 mai 1889. — Présidence de M. Léon Roux. — Plusieurs demandes sont déposées pour le prix Lombard de Buffières. — M. Bonnel donne communication: 1^o d'un rapport fait par M. Blanchard, à la Société nationale d'agriculture, sur la destruction des hannetons; 2^o d'une circulaire, avec programme, annonçant la réunion du Congrès international des électriciens, du 24 au 31 août prochain. — M. Rougier entretient l'Académie de la récente installation des étuves de désinfection à la Charité. L'existence des microbes, dans le linge et les objets de literie des hôpitaux, exige qu'ils soient désinfectés complètement pour prévenir la transmission de certaines maladies. On y est parvenu par l'emploi d'un cylindre dans lequel les objets contaminés sont soumis à une atmosphère de vapeur de 115 degrés de chaleur. Les classes pauvres auront ainsi à leur disposition des moyens d'assainissement que ne possèdent pas encore les classes aisées. — M. Perrin fait observer que, depuis longtemps déjà, une chambre de chauffage a été installée à l'Hospitalité de nuit, pour désinfecter les vêtements et les objets de literie. — M. Caillemer ajoute que l'installation des étuves de désinfection exigeant d'assez fortes dépenses, l'Administration des Hospices civils avait formé le projet d'en créer une seule sur le cours Lafayette. Sur les réclamations des habitants du quartier, on y a renoncé. Mais deux étuves de désinfection sont déjà établies, l'une à la Charité et la seconde à l'Antiquaille, et l'Adminis-